



Luxembourg, le 29 janvier 2021

## Circulaire

aux administrations communales,  
aux syndicats de communes,  
et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

**Objet : Appel à projets – Subsidés aux entités publiques du secteur communal initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration et de l'accueil des étrangers**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que le cofinancement pour des projets concernant les subsidés aux entités publiques du secteur communal initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration et de l'accueil des étrangers peut désormais être sollicité auprès du Département de l'intégration du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Les modalités d'octroi ainsi que le formulaire de demande et les autres documents y relatifs sont annexés au présent courrier et seront également disponibles sous peu sur le site du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région : <https://mfamigr.gouvernement.lu/fr/le-ministere/attributions/integration/niveau-communal.html>.

## **Diffusion**

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information également à la commission consultative communale d'intégration, de même qu'à toute autre personne ou service intéressés.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.



**Corinne Cahen**  
**Ministre de la Famille et de l'Intégration**

## **Annexes :**

Annexe 1 : Fiche de candidature

Annexe 2 : Modèle de budget

Annexe 3 : Modèle de décompte

Annexe 4 : Modèle de rapport de mise en œuvre